

Nice, le vendredi 27 mai 2011

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les Directrices
et Directeurs des Ecoles Élémentaires et Maternelles

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants des Ecoles Élémentaires et Maternelles

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspectrices
et Inspecteurs chargés de Circonscription du premier
degré

**Inspection
Académique**
Boulevard Slama
BP 3001
06201 Nice cedex 3

Téléphone
04 93 72 63 00

Télécopie
04 93 72 64 17

Mèl
ia06@ac-nice.fr

www.ac-nice.fr/ia06

**Service
CABINET
Bureau**
IEN ADJOINT/MCC

Affaire suivie par :
Herminia DAEDEN
Tél. : 04 93 53 73 88
Fax : 04 93 53 71 77
daric@ac-nice.fr

Objet : Mise en place d'un projet de partenariat européen et/ou international
Phase de préparation des candidatures

La circulaire n°2009-172 du 24 novembre 2009 relative aux actions éducatives européennes encourage les établissements à s'inscrire dans une stratégie d'ouverture européenne et internationale, incluant la mobilité des élèves et des adultes. Les orientations nationales placent parmi les principes directeurs, adossés à l'apprentissage des langues, le « développement d'un partenariat avec un établissement scolaire étranger qui s'inscrit dans la durée autour d'une véritable coopération éducative ».

Dans ce contexte le programme européen Education et Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV) et, en particulier, les programmes sectoriels Comenius et Leonardo da Vinci peuvent apporter des réponses pertinentes en terme de financement des partenariats et de la mobilité. Ils visent à améliorer la qualité et à renforcer la dimension européenne de l'enseignement scolaire. Ils participent à développer les compétences des élèves (disciplinaires et transversales) et à les sensibiliser à des cultures différentes.

Initier un projet européen implique une phase préalable de concertation, de discussion et de réflexion au sein de l'établissement. Afin d'aider vos équipes à s'inscrire dans cette démarche-projet, la DAREIC organise le :

**mercredi 8 juin 2011
de 14h00 à 16h00
au Rectorat de Nice
salle Alain**

une réunion d'information consacrée aux étapes indispensables à respecter depuis la recherche de partenaire jusqu'à la formalisation de la candidature (sites de références, calendrier des opérations, stratégie à développer...).

Toute participation des enseignants est subordonnée à l'accord de l'autorité hiérarchique.

Je vous remercie de bien vouloir indiquer votre souhait ou celui de vos enseignants de prendre part à cette séance en envoyant un courriel confirmant votre participation à dareic@ac-nice.fr



Philippe JOURDAN